



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/46/812  
19 décembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session  
Point 18 d) de l'ordre du jour

### NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

#### Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

#### Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Mahmoud BARIMANI (République islamique d'Iran)

1. A sa 48e séance, le 10 décembre 1991, la Cinquième Commission a examiné une note du Secrétaire général (A/46/104) concernant les postes qui deviendront vacants au Comité des placements du fait de l'expiration, au 31 décembre 1991, du mandat de trois de ses membres. La Cinquième Commission a également examiné une note du Secrétaire général (A/46/104/Add.1) par laquelle il informait l'Assemblée générale du décès d'un membre du Comité. L'Assemblée sera donc appelée à nommer à sa session en cours une personne qui remplacera ce membre pendant la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 31 décembre 1993.

2. La Cinquième Commission était également saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/46/27), par laquelle, conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Secrétaire général soumettait à l'Assemblée générale, pour confirmation, la nomination au Comité des placements de MM. Ahmad Abdullatif (Arabie saoudite), Aloysio de Andrade Faria (Brésil) et Stanislaw Raczkowski (Pologne) pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1992, ainsi que la nomination de Mme Francine Bovich (Etats-Unis d'Amérique) pour terminer le mandat de M. Johnston, membre décédé du Comité.

3. La Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer la nomination au Comité des placements de MM. Ahmad Abdullatif, Aloysio de Andrade Faria et Stanislaw Raczkowski pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1992, ainsi que de Mme Francine Bovich pour un mandat de deux ans commençant le 1er janvier 1992.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de confirmer la nomination, par le Secrétaire général, des personnes suivantes en tant que membres du Comité des placements :

a) Pour un mandat de trois ans commençant le 1er janvier 1992 :

M. Ahmad Abdullatif  
M. Aloysio de Andrade Faria  
M. Stanislaw Raczkowski

b) Pour un mandat de deux ans commençant le 1er janvier 1992 :

Mme Francine Bovich.

-----